BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 211
3e trimestre 2010

APEMU - 6 Impasse Dubet - 33700 Mérignac

Association des Professeurs d'Education Musicale
Http//apemu.free.fr

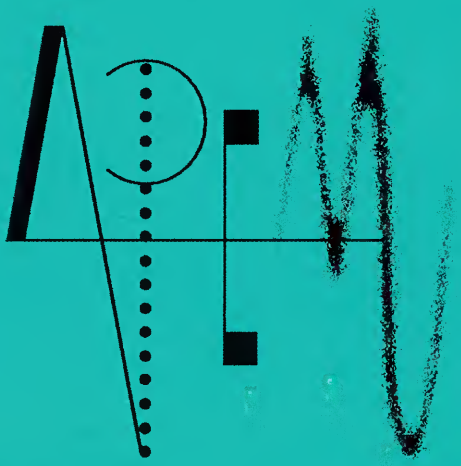

SOMMAIRE

Editorial .....2 et 3

Vie de l'association:
Merci et bon vent à...! 6
100000 raisons d'adhérer.....21
Liste IPR.....28
CA et bureau.....29 - 30
Délégués régionaux.....31

Assemblée générale :
Programme.....14
Inscription.....15
Assemblée générale.....19
Pouvoir/bulletin de vote.....19

Education musicale:
Quand le rêve (cauchemar) devient réalité....4 et 5
Nietzsche, le théatre et la musique.....7 à 13
Piloter une vidéo avec asymetrix.....22 à 26
Séquence musique métissée.....27

Bulletin d'adhésion, bon de commande.....16

EDITORIAL

Chers collègues, bonjour à tous

Nous vivons un début d'année scolaire sur le ton de la mobilisation ! Le peuple est dans la rue ! Mais nous, nous mobilisons nous pour défendre l'éducation musicale et le bien fondé de cet enseignement de école primaire à l'université, pratiqué dans de bonnes conditions d'enseignement et de formation ? Avec tous ces défilés sur le thème des retraites, la formation en alternance de nos jeunes collègues fraîchement sortis du concours du Capes est passée presque inaperçue aux yeux des médias et de la population ! Pourtant la situation est grave, car les stagiaires ont commencé l'année avec un temps complet ! « *Ils ne font que 18h par semaine* » diront certains, mais dans notre matière c'est la prise en main de 18 classes, 3 niveaux (car normalement ils n'enseignent pas en 3ème) donc 540 adolescents en cours, 1620 bulletins scolaires à remplir ! Certes, ils ont un tuteur expérimenté pour les conseiller mais souvent les emplois du temps se chevauchent et le tuteur n'est pas dans le même établissement !

Il faut tout construire du 1er coup, gérer le contenu, la discipline, les progressions et ce sans aucun recul ! Beaucoup sont angoissés, démunis, découragés surtout ceux qui n'ont aucune expérience de vacation par le passé !

« Enseigner est un métier qui s'apprend », c'est mépriser ce métier noble et respectable que de le traiter de la sorte ! Cette situation me révolte, et je voulais commencer cet éditorial par ce cri de colère surtout quand on sait que cette situation n'est justifiée que par des considérations de réduction budgétaire ! Tant pis pour les élèves et les nouveaux enseignants !

La réforme des lycées s'est mise en place et comme nous le craignions les enseignements d'explorations « arts du son » ont été implantés la plupart du temps dans des lycées où l'option facultative musique existait déjà, avec des principes de recrutements très aléatoires suivant les demandes des élèves, fragilisant l'enseignement facultatif de la musique ! La lettre envoyée à ce sujet à Monsieur Luc Chatel demeure sans réponse. Nous devons continuer, en tant qu'association de professeurs d'éducation musicale d'interpeller nos dirigeants, les parents

Néanmoins les nouveaux programmes voient leur deuxième année d'application et ils sont pour nous l'occasion d'une remise à plat de nos pratiques et nos contenus et c'est plutôt positif ! Alors saisissons-nous de l'évaluation des compétences du socle commun car sur ce terrain nous sommes expérimentés en éducation musicale et nous avons des items dans chacun des piliers. Je vous incite à vous impliquer auprès de vos collègues comme nous l'avons fait pour l'histoire des arts. L'épreuve d'histoire des arts est obligatoire au brevet des collèges, les professeurs des matières artistiques doivent absolument s'impliquer dans son organisation, son contenu et son évaluation en étroite collaboration avec leurs collègues d'autres disciplines. Beaucoup d'enseignants d'autres matières découvrent alors la richesse et la diversité de nos pratiques.

Je terminerai cet éditorial en vous invitant à l'assemblée générale de l'Apemu, à Clermont Ferrand fin Octobre où j'ai toujours un grand plaisir à vous retrouver, l'ordre du jour nous concerne tous. Enfin, je souhaite bonne chance à Dominique Terry dans ses nouvelles fonctions, je suis sûre qu'elle saura y mettre à profit « toutes les graines qui ont germé » durant toutes ces années de pratique en tant qu'enseignante et membre actif de notre association et qu'elle les utilisera « pour cultiver son nouveau jardin »

La présidente
Yolande Barbier-Cérésuéla

Quand le rêve (cauchemar) devient réalité !

Depuis quelques mois, je vous tiens informés de l'évolution de la réforme de la formation des enseignants. Comme vous le savez maintenant, les futurs enseignants vont suivre un cursus totalement différent mêlant les exigences des concours et ceux de la formation universitaire et professionnelle.

Cette rentrée a été placée sous le signe de la transition. En effet, si nous assistons à la mise en œuvre de la réforme dite de la « masterisation », les lauréats des concours (CRPE, concours de recrutement des professeurs des écoles, CAPES et Agrégations) connaissent une année de formation très différente de ce que nous avons connu et surtout très disparate en fonction des concours et des académies.

Pour ce qui est de la mise en œuvre de la réforme, pas de surprise ; nous accueillons dans les IUFM devenus antennes et écoles intégrées des universités, des étudiants préparant des « master » (M1 puis M2). Ces derniers sont très différents d'une université à l'autre, et donc d'une académie à l'autre. Ce détail n'est pas nouveau mais a été renforcé par l'autonomie laissée aux universités de proposer des formations en fonctions de contraintes locales, de points de vue sur la formation des enseignants etc... On ne peut que déplorer le manque d'homogénéité de ces formations qui préparent les étudiants à passer des concours nationaux et surtout à enseigner dans le cadre de l'école de la République. Enfin, les craintes sont grandes de voir des étudiants de M2 soumis à une pression très forte entre la préparation des concours, le stage en responsabilité de 6 semaines en février pour remplacer les stagiaires en formation et les exigences du master (mémoire, cours, évaluations, ...). Nous ne sommes qu'au début de l'année et nous ne pourrons en tirer des conclusions qu'au mois de juin.

Je voudrais insister sur le cas particulier de nos jeunes collègues stagiaires cette année. En effet, ces derniers n'ont pas bénéficié de la formation du master et se retrouvent, après avoir été reçus aux concours, en poste, devant élèves, dans des établissements, en responsabilité. Malheureusement, il est très difficile aujourd'hui de dresser un bilan de la mise en œuvre de cette situation tant les réalités sont différentes. Sur une même académie, les stagiaires lauréats du CRPE sont deux dans des écoles d'application avec des maitres formateurs, prenant la classe petit à petit et ce, jusqu'aux vacances de la toussaint. Puis, ils se verront affectés dans une circonscription en tant que remplaçants. La situation que je décris ici est celle d'un département. Qu'en est-il ailleurs ? Dans ce même département, les stagiaires du second degré sont, quant à eux, en poste, dans un ou plusieurs établissements, à temps complet. Ils ont reçu deux jours de

formation fin août (rappelons qu'ils ne sont officiellement recrutés qu'au 1er septembre) et puis, la rentrée, les premiers cours, ... S'ils ne sont pas seuls dans l'aventure car suivis par des tuteurs ayant obligation de les suivre 3 heures par semaine jusqu'à la toussaint, il n'en reste pas moins que l'entrée en matière est plutôt rude. Gérer un temps plein, l'élaboration de cours, la réalité du quotidien des établissements, etc... est chose bien difficile pour des personnes n'ayant qu'un rapport éloigné avec la réalité des classes. Enfin, la situation des tuteurs est tout aussi difficile. Ils doivent épauler ces stagiaires en plus de leur charge de travail, en gérant souvent des déplacements liés au fait qu'ils ne sont pas dans le même établissement. Dans sa grande mansuétude, Monsieur le Ministre a donné la possibilité aux tuteurs d'être déchargés de 3h par semaines jusqu'aux vacances de la toussaint pour pouvoir suivre leur stagiaire. Cette proposition ne peut qu'émaner d'une personne ignorant qu'un enseignant ne laisse pas ses classes à la rentrée et que sa mise en œuvre est source de problèmes trop importants. C'est certainement à cause de toutes ces difficultés qu'un grand nombre d'enseignants ont décliné l'offre qui leur était faite d'être tuteur et qu'un grand nombre (la moitié ?) de stagiaires étaient seuls à la rentrée.

Cette année de formation est bien injuste et pénible pour ceux qui se proposent d'embrasser la profession. Il n'est pas certain que les économies faites en demandant à ceux qui débutent de le faire comme des personnels formés seront réelles. Encore une fois, le métier aussi beau et passionnant soit-il, s'apprend petit à petit, en douceur et avec du temps. Enseigner est un métier qui s'apprend, et ne peut se réduire à des aspects comptables puisqu'il implique des êtres humains : des enseignants, des élèves, des parents, ...

Fernando SEGUI

A écouter ou réécouter sur France Inter l'émission de Zoé Varier *Nous Autres* du 24 septembre 2010 :

Professeurs-stagiaires : le désarroi.

« Ils s'appellent Aurélie et Fréderic. Ils sont professeurs-stagiaires, c'est à dire qu'ils sont professeurs débutants, en septembre ils ont fait leur première rentrée. Mais la nouveauté de cette année, c'est qu'ils n'ont pas été formés. Ils se sont retrouvés seuls devant des classes de 25 à 30 élèves sans y être préparés.

Ils sont 16 000 dans ce cas, 16 000 professeurs-stagiaires comme Aurélie et Frédéric. L'élimination de la formation des professeurs débutants a permis de réaliser d'un seul coup les 16 000 suppressions de postes prévues au budget 2010... »

http://sites.radiofrance.fr/franceinter/em/nousautres/

Emission disponible à l'écoute pendant 120 jours

Si vous allez voir en page 28 de ce bulletin vous remarquerez qu'un nom bien connu y a pris place. Allez ! Quelques indices... elle a été trésorière durant de nombreuses années (on ne les compte même plus !), elle a été directrice de la publication et rédactrice de nombreux articles, pas très grande, les cheveux châtain-clairs, parfois frisés, elle n'a jamais eu sa langue dans sa poche et encore moins de la retenue dans l'énergie qu'elle a su déployer pour l'association et par-dessus tout : la discipline..... Vous l'aurez reconnue : Dominique Terry.

Et oui, elle a décidé de tenter une nouvelle et belle expérience en endossant le rôle d'inspectrice depuis cette rentrée.

Evidemment, en apprenant la nouvelle, j'ai été pris d'un sentiment contradictoire de joie, de la voir partir pour jouer un rôle clé dans le développement de la discipline et un pincement au cœur de voir partir une collègue, une amie. Mais, au bout du compte la satisfaction de voir Dominique défendre la discipline, lui donner un visage humain, actif, et vivant a pris le devant.

Je connais Dominique depuis bien longtemps, à l'époque, j'étais étudiant et je préparais le CAPES. Elle, petit bout de femme, enseignait dans un des collèges les plus durs de Lyon. Qu'il en fallait de la conviction, de la ténacité, de l'énergie, de la bienveillance pour faire avancer des élèves qui avaient bien d'autres soucis en tête que de faire de la musique ! Et pourtant, ils étaient là, buvant les paroles de leur enseignante, répétant les phrases d'une chanson de Claude François, reprenant en corrigeant les détails relevés et donnant le meilleur d'eux-mêmes. Qui mieux que Dominique incarnait alors la volonté de permettre à tous les élèves de pratiquer et de comprendre la musique. Tout y passait dans ses cours : la voix, le corps, les instruments, l'écoute, l'invention, le détournement, ... bref tout était bon pour mettre en mouvement les élèves vers le plaisir de la musique.

Je pourrais raconter beaucoup d'anecdotes mais restons en là. Notre association doit beaucoup à Dominique Terry qui a passé de nombreuses soirées pour que l'APEMu puisse vivre. Sans elle, combien de fois nous serions nous trouvés dans une impasse ? Alors, aujourd'hui, nous ne pouvons que remercier cette grande dame qui n'a jamais laissé indifférent. Son engagement, l'altruisme dont elle fait toujours preuve, lui permettent de parler haut et fort en ne mâchant pas ses mots. Elle livre ses convictions et coups de gueules à tous avec spontanéité et courage.

Mon petit doigt me dit que, malgré ses nouvelles fonctions, elle gardera chevillé au corps ses convictions, son engagement et ses idéaux. Gageons qu'elle poursuivra son action visant à démocratiser toujours plus la musique pour tous et en donnant une image toujours plus dynamique et vivante du cours d'éducation musicale.

Merci Dominique et bon vent !

Fernando SEGUI

Nietzsche, le théatre et la musique...

Commençons par présenter la thèse originale de Nietzsche, telle qu'il la défend dans un de ses textes les plus aboutis : La Naissance de la Tragédie, publiée en 1871. Cela nous permettra, ensuite, de mieux comprendre quel statut il donne à la musique et, plus particulièrement, à la musique dite « dionysiaque ».

Dédicacée à Richard Wagner, l' « *ami vénéré* », avec lequel il ne s'est pas encore brouillé, La Naissance de la tragédie donne d'emblée une réponse précise à une question largement débattue à l'époque : quelle est l'origine du théâtre grec ?

Nietzsche affirme, sans détour, que celui-ci est engendré par la musique. Son apparition en Occident n'est pas liée à la pratique de la philosophie ou aux premiers balbutiements de la démocratie athénienne, comme on le soutenait ordinairement. C'est à la musique grecque, et à elle seule, qu'il doit son existence.

Cette thèse ne peut qu'être approuvée par Richard Wagner, lorsque l'on sait son goût pour l'opéra et le drame musical. Pour l'auteur de la *Tétralogie*, en effet, poésie, chants populaires et théâtre sont indissociables. L'idée d'enraciner les différents aspects d'une représentation dans un terroir musical est aussi, et peut-être d'abord, la sienne. Nietzsche l'admet volontiers : comme il l'écrit avec beaucoup d'honnêteté, c'est par le biais de ses opéras que Wagner fut son « *noble précurseur dans cette voie* ».

La musique est un sang unique qui parcourt tous les divers organes d'un spectacle : la mimique, la danse, la poésie, le chant, le texte, le jeu des comédiens, le décor, etc... Elle est donc bel et bien la source même de la création théâtrale.
Reste à savoir comment.

Qu'il s'agisse du philosophe féru de musique, comme Nietzsche, ou du musicien philosophe, comme Wagner, une seule conviction les anime : l'art n'a pas pour rôle d'agrémenter l'existence, ou d'échapper au « *sérieux de la vie* ». C'est d'abord en lui que le génie humain trouve sa véritable dimension et son aboutissement le plus remarquable.

Certes, dans d'autres textes, Nietzsche réhabilitera les formes de création qui ne doivent rien à la musique, comme le génie scientifique, technique ou même stratégique et militaire. En pareil cas, écrit-il, tout homme capable de travailler patiemment, inlassablement, dans une seule et même direction, se donne les moyens de créer une œuvre géniale. Les prétendues dispositions innées, ou le « don de la nature » ne sont « *qu'enfantillages de la raison* » : ils n'ont rien à voir avec le génie en acte...

Mais ici, avec La Naissance de la tragédie, Nietzche se limite à l'esthétique dans son rapport à la musique. Dans ce cadre plus étroit, l'artiste puise son inspiration au sein des rythmes, des chants et des airs qui l'entourent. Il doit donc rester en contact avec son peuple. L'art ne saurait être réservé à une élite bourgeoise sans prendre le risque de s'appauvrir, tel un arbre qui délaisserait ses racines, sous prétexte qu'elles sont vulgaires et pleines de boue...

Nietzsche égratigne donc, au passage, « l'art académique ». Ce dernier prétend s'enseigner dans des « écoles » prestigieuses. Mais enseigner quoi ? Il ne fait qu'humilier les jeunes artistes en détruisant, par avance, toutes leurs illusions. Au lieu d'y encourager la spontanéité, l'intuition, le risque, on les détruit avec une seule consigne : « le beau existe déjà, contentez-vous de l'imiter »... Il faut plutôt revenir à la dimension musicale et populaire de l'inspiration, or elle ne s'enseigne pas, elle ne se transmet pas. On peut seulement s'en imprégner, ce qui suppose une immersion permanente au sein du peuple. Nous l'avons compris : cela implique la pratique intensive de l'école buissonnière...

Expliquons ce point.

« *Nous aurons fait en esthétique un progrès décisif, quand nous aurons compris, non comme une vue de la raison mais avec l'immédiate certitude de l'intuition, que l'évolution de l'art est liée au dualisme de l'apollinisme et du dionysisme, comme la génération est liée à la dualité des sexes, à leur lutte continuelle, coupée d'accords provisoires.* »

La première remarque qui s'impose est ce refus, chez Nietzsche, d'une argumentation fondée « en raison », ce qui, chez un philosophe, peut surprendre. Il lui préfère l'immédiateté de l'intuition. En matière de certitude, ce qui émane de notre corps, de la spontanéité du jugement, de l'intuition, a une valeur sûre. L'intuition en effet est non réfléchie, ni préméditée, ni même orientée. L'instinct ne trompe pas l'animal, l'intuition ne peut égarer l'homme.

On ne raisonnerait sans doute pas de la sorte s'il s'agissait de sciences ou de procédés techniques. Dans ces domaines, un savoir théorique associé à un savoir-faire technique ne s'improvisent pas. La raison qui ordonne, sépare, délimite, classe, regroupe, est incontournable. Cependant, s'il n'est jamais inutile d'être « raisonnable », y compris en art, la raison seule ne suffit pas dans le domaine des muses. L'esthétique en effet, comme le souligne son étymologie (*aisthêtikos*, en grec, de *aisthanesthai* : sentir) implique une approche corporelle, intuitive, non formelle et encore moins conceptuelle. La raison ici doit savoir se taire. Il lui faut se mettre à

l'écoute des qualités qu'elle domine ordinairement : la sensation, le goût et l'imagination.

Nietzsche est l'un des rares philosophes, avec H. Bergson, à opérer la critique du rationalisme dans un usage inadéquat, tout particulièrement en art. C'est la raison qui dénature toute recherche, en étouffant par avance la spontanéité et donc l'innocence. La raison est « autonome », elle se sépare du corps et se méfie des sentiments, de leur immédiateté, de leur subjectivité. En matière d'esthétique, son utilisation ne peut qu'aboutir à un désastre, malheureusement confirmé, selon Nietzsche, par l'échec des écoles d'art en matière de création.

Mais alors, pourquoi maintient-on ces mêmes écoles ? Pourquoi l'art et la musique, d'une certaine façon, s'enseignent-ils ? Et, enfin, si les créateurs doivent s'affranchir de l'Académisme, nous devons néanmoins reconnaître qu'ils prennent souvent leur essor grâce à lui...

Pour le comprendre, il faut revenir aux instincts créateurs que sont l'apollinisme et le dionysisme. Là encore, il s'agit « d'instincts ». Le caractère inné, spontané, immédiat et, par là même, évident de cette force irréfléchie, est mis en avant. Toute analyse philosophique qui tente de saisir, par intuition, l'origine de la création esthétique, sait qu'elle résulte d'une confrontation/complémentarité entre ces deux instincts fondamentaux. Voyons comment celle-ci s'organise.

Le premier, l'apollinisme, n'a pas vraiment besoin de musique, il appartient au monde du rêve. En ce sens, son domaine de prédilection reste celui de la sculpture, en tant que celle-ci s'inspire d'images extraordinaires. Apollon s'identifie au soleil, il est le dieu de la lumière, de l'ordre harmonieux des édifices, des temples, de l'architecture, de la poésie, et enfin de la sculpture académique, celle qui respecte des canons esthétiques précis. Il protège les artistes et parmi eux, bien entendu, les musiciens. Mais sa musique est de celle qui s'enseigne, et qui aboutira plus tard au solfège. Seul le joueur de cithare est vraiment sous son autorité.

Apollon, enfin, dieu des rêves, inspire et protège un art inventé, loin du monde, un art qui se sépare, comme le rêve, de la réalité. Par l'apollinisme, l'homme oublie sa condition de mortel et contemple des créations, des sculptures, ou écoute des chants que la nature ne peut produire. En quelques mots, l'instinct apollinien pousse les œuvres d'art vers le rêve qui les anime et tournent le dos à la vie telle qu'elle est, dans sa réalité brute et cruelle.

Le second, le dionysisme, est animé d'un élan contraire. Au lieu de fuir la vie et sa cruauté, ou de renvoyer l'artiste, le sculpteur, le poète, le cithariste, à leur solitude, Dionysos, dieu de l'ivresse, les

inspire pour qu'ils délaissent leur ego. Sous l'autorité de ce dieu, non seulement les artistes, mais aussi tous les hommes, sont invités à se réconcilier avec l'ensemble des créatures vivantes. Il chante l'arbre qui oublie un peu la beauté de ses fleurs, au printemps, parce qu'il sent sourdre en lui la toute puissance des racines. Il chante tout pareillement l'homme qui court pieds nus dans l'eau après avoir jeté ses chaussures sur le sable. Tandis qu'Apollon vise un au-delà de la nature, Dionysos nous pousse à savourer ce retour aux origines du vivant.

« *Sous le charme de Dionysos, non seulement le lien se renoue d'homme à homme, mais même la nature qui nous est devenue étrangère, hostile ou asservie, fête sa réconciliation avec l'homme, son fils prodigue.* »

Dionysos n'est pas tant le dieu du vin, comme on l'affirme à tort, sous l'influence de son vis-à-vis latin, Bacchus, que le dieu de l'ivresse. L'ivresse qui transporte et qui suppose l'oubli de soi. Que l'on songe ici au film « Un singe en hiver » dans lequel Jean Gabin s'apprête à boire un verre de vin après vingt ans d'abstinence. A sa femme qui lui fait ce reproche : « L'alcool te manquait donc tellement », il répond, au bord de la colère : « Non, pas l'alcool, l'ivresse ! » N'en doutons pas, Dionysos l'anime...

« *Je chante le rythme mouvant et le désordre* ».

Jean Giono, Rondeur des jours.

L'instinct créateur dionysiaque puise aux sources mêmes de l'être, de la génération et de la corruption, de la beauté associée à la laideur. Il célèbre le désordre général propice à toute mise en place de la vie. C'est un dieu mi-bête mi-homme, un dieu qui rappelle, au genre humain, qu'il n'est pas au-dessus du règne animal ou végétal, mais qu'il en fait partie. Tandis qu'Apollon nous détourne d'une réalité jugée ennuyeuse, triste et sans joie, en réinventant un autre monde, par le biais de l'art, Dionysos, à l'opposé, nous propose d'admirer ce qui est.

L'homme n'est pas étranger au vivant, il en reste le porte parole. En lui la nature accède à la conscience d'elle-même et se fait artiste. N'oublions pas que cet amour du vivant prend ici toutes les formes, des plus acceptables au plus monstrueuses, car Dionysos est aussi le dieu des *métamorphoses*. En conséquence, la musique qu'il inspire et protège est spontanée, populaire, joviale, exubérante, parfois inquiétante. C'est celle des chœurs, des foules en délire, des masses populaires du carnaval qui emportent tout sur leur passage.

« Soit manque d'expérience, soit sottise, il est des gens qui se détournent de ces phénomènes, qualifiés par eux d' « épidémies », avec une raillerie ou un regret, pleins qu'ils sont du sentiment de leur propre santé. Les malheureux ! Ils ne soupçonnent pas l'air cadavérique et fantomatique que prend leur santé quand passe près d'eux comme un torrent mugissant la vie ardente des exaltés dionysiaques. »

***Le combat de Carnaval et Carême,* Pieter Bruegel, 1559**
Kunsthistorisches Museum, Vienne.

Nous pouvons obtenir une image assez proche de ce spectacle en songeant au combat symbolique de « Carême contre Carnaval » dans le célèbre tableau de Bruegel. Le premier sort de l'Eglise sur un char tiré par une bigote et un moine, il est maigre, blafard, et s'arme d'un poisson séché au bout d'une gigantesque cuillère en bois en guise de lance. En face, Carnaval est déjà ivre, et tient quant à lui une brochette alourdie par trois poulets. Il est gras, vulgaire, joyeux et chevauche un tonneau de bière que poussent ses comparses déguisés, dans un éclat de rire.

Dans l'esprit de Bruegel, nul ne l'emporte véritablement : il y a juste une confrontation symbolique : la foule, tout autour, est plutôt indifférente.

En revanche, entre le dionysisme et l'apollinisme, le combat est âpre. Chaque artiste le sent en lui dès qu'il tente quelque chose de nouveau. Il y a d'une part un élan créateur qu'il n'explique pas et qui le surprend lui-même. Et d'autre part, comme pour tempérer celui-ci, mais aussi lui donner une forme acceptable par le public, un impératif apollinien non moins absolu. Parfois Apollon l'emporte : l'œuvre rejoindra alors le monde transcendant du rêve et du beau. Si Dionysos est vainqueur, la création se tournera vers le peuple qui l'acceptera comme une évidence.

« *La tragédie est née du chœur tragique* ».

Mais il est un domaine où ce combat ne tourne pas à l'avantage de l'un des belligérants : c'est précisément le théâtre. Pourquoi ? Sans doute parce que les deux instincts protagonistes y trouvent leur place sans avoir à se craindre mutuellement. Lorsqu'il écrit sa pièce, en effet, le dramaturge cherche ses sources dans les mythes et chants populaires, dans les légendes de son peuple, dans les craintes et les espoirs de celui-ci. Il obtiendra ainsi non seulement le spectacle qu'il désire, mais l'inévitable adhésion d'un public. Les grecs qui se rendent au théâtre vont se contempler, indirectement, sur scène. Ils prennent conscience de leur spécificité à travers une représentation qu'ils ont largement inspirée, sans le savoir. Euripide, Eschyle, Sophocle sont immédiatement accessibles au peuple grec, quel que soit le niveau culturel de ses membres. On ne saurait en dire autant du théâtre nettement plus apollinien et élitiste avec la tragédie française de Racine ou de Corneille. En Grèce antique, la présence du public sur scène est incarnée par l'ensemble de l'orchestre, des musiciens, des danseurs, que l'on nomme les « choreutes ». Cette pratique est directement liée au théâtre primitif religieux, lequel mimait des scènes mythiques sur le parvis du temple de Dionysos.

D'un autre côté, notre dramaturge doit aussi écouter Apollon. Il sait qu'il faut donner une forme à son texte, un style, un décor. Plus tard, il insistera sur le jeu d'acteurs, leurs mimiques, et leur déplacement sur scène. En pareil cas, son travail n'a plus rien de spontané, il suit une démarche apollinienne.

En conclusion, l'équilibre incarné par le théâtre grec entre ces deux instincts rivaux que sont le dionysisme et l'apollinisme, donne une représentation singulière. Au sein de celle-ci, toutes les composantes d'un peuple, toute une culture, se voient rassemblées et même réconciliées. Le bourgeois, l'intellectuel, l'artisan, le fils de prince

comme le quidam y partagent un même intérêt pour le spectacle, alors que tout, en-dehors du théâtre, les sépare.

Mais Nietzsche, et sur ce point la rupture avec Wagner semble se profiler, n'est pas dupe. Cet équilibre admirable ne résistera pas au devenir. L'opéra ne réussira pas à réconcilier les hommes. Tôt ou tard, l'instinct apollinien prendra le pas sur l'instinct dionysiaque, comme l'individualisme sur l'esprit communautaire ou le rêve sur l'amour de la nature. Tout le « progrès » social pousse à agir de la sorte. La raison en est simple : les grecs connaissaient eux aussi les horreurs de l'existence, ils préféraient donc largement les créations de l'art apollinien, éloignées du réel, au détriment de l'instinct dionysiaque.

Comme l'histoire nous l'enseigne, peu à peu, le chœur a vu sa place se réduire dans la représentation, jusqu'à disparaître totalement. La musique populaire et dionysiaque a lentement décliné. Elle n'est plus qu'une caricature de la musique apollinienne et académique, caricature réservée à tous ceux qui, précisément, ne peuvent avoir accès aux enseignements des élites. D'une certaine façon, tout le pessimisme de Nietzsche se pressent dans ce texte quant au devenir de l'art en général. Il court nécessairement à sa perte. Si l'instinct apollinien triomphe, renforcé par le platonisme et le Christianisme qui, tous deux, rêvent aussi d'un monde meilleur situé dans l'au-delà, alors l'art va mourir. Une catastrophe se prépare. Bien entendu, les œuvres peuvent certes nous éloigner, temporairement, de l'ennui ou de l'horreur quotidienne. Mais leur vocation, selon Nietzsche, est de nous faire aimer la vie, telle qu'elle est, et non d'en inventer une autre ! Autrement dire, de nous mentir...

En détruisant le dionysisme, l'artiste orgueilleux et élitiste renvoie la musique aux seuls musiciens : elle n'est alors plus source d'inspiration pour l'art en général. Du coup, l'esthétique s'égare et s'éloigne toujours un peu plus du peuple qui l'a fait naître. N'oublions jamais que seul l'élan musical et populaire du dionysisme reste capable d'alimenter la création apollinienne. Le rapport entre ces instincts est analogue à celui du cheval fougueux dompté par son maître. Or que vaut un tel dompteur s'il n'a plus d'animal face à lui ?

Personne ne devrait omettre que les plus belles roses sont toujours issues d'un buisson d'épines...

Thierry Receveur

Assemblée générale 2010

Du samedi 23 au lundi 25 octobre 2010

Maison Internationale Universitaire
9 rue Kessler
63000 Clermont-Ferrand

PROGRAMME PROVISOIRE :

Samedi 23 octobre 2010 :

14H00 : accueil, assemblée générale
17H00 : Questions à l'Inspecteur général
19H00 : Repas festif puis Hommage à Georges Brassens par *Confidences*

Dimanche 24 octobre 2010 : journée d'étude

Les « nouveaux programmes » d'éducation musicale :

- Propositions de mise en œuvre.
- Premier bilan après deux ans de pratique.
- Difficultés et problèmes rencontrés, réponses…
- Questions posées par les textes.

L'histoire des Arts :

- Mise en place.
- Epreuves au DNB.
- Obstacles et difficultés.

Lundi 25 octobre :

Réunion du C.A. Election du bureau.

HEBERGEMENT

Possibilité d'hébergement sur le lieu de l'assemblée générale, à la Maison Internationale Universitaire (résidence hôtelière gérée par le CROUS)
La chambre : 54 € (50 € à partir de 10 réservations)
Supplément pour la 2° personne : 10 €
Petit déjeuner : 4,75 €
Réservez directement la chambre à la Maison Internationale Universitaire : 04.73.29.36.00
Repas libre au Flunch (à 200m)

VEUILLEZ VOUS INSCRIRE PAGE SUIVANTE

COUPON D'INSCRIPTION

A l'assemblée générale du samedi 23 au lundi 25 octobre, à Clermont-Ferrand

A retourner **avant le 18 octobre** à

Renata HARBULOT
4 rue du professeur Debré
Bâtiment 3A
21000 DIJON
renata.harbulot@orange.fr

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Mél : .....@.....

Participera à l'assemblée générale

Hébergement : organisation à votre charge (entourez la mention choisie)

- Résidence hôtelière gérée par la Maison Internationale Universitaire (Réservations au 04.73.29.36.00)
- Autre hébergement

Soirée du samedi 23 octobre 2010 : repas festif
(Prévoir entre 15 et 20 €)

puis : *Confidences rend Hommage à Georges Brassens.*
Renata Harbulot : chant
Francis Harbulot : piano

- Je participerai à la soirée du samedi 23 octobre
- Je ne participerai pas à la soirée du samedi 23 octobre

(Entourez la mention choisie)

BULLETIN D'ADHESION - 2010

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal/ville : ..../...
Téléphone/Fax : ..../...
Courriel (le plus lisiblement possible) :

_ _

En cas de modification, nom ou adresse antérieurs : ....
....
Grade ou situation : ....
Indice/échelon :...................../..........
Etablissement :..
Ville/académie : ..../.....................................

Tarifs

Indice inférieur à 410, mi-temps, temps partiels ou retraités : 19 €
Indice supérieur à 410 : 38 €
Couple enseignant en éducation musicale et adhérent : 38 € + 19 €
Stagiaires PLC2 : 10 €

Versement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'APEMu

Montant total du chèque : €

L'adhésion est valable pour l'année civile et inclut l'envoi des 4 numéros annuels de la revue.

Ce bulletin est à renvoyer obligatoirement à votre délégué académique, à défaut à notre trésorière.
Toute inscription en cours d'année, jusqu'à fin septembre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros de l'année civile déjà parus.
Toute demande d'adhésion envoyée après le 30 septembre sera validée sur l'année civile suivante.
Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

Si vous désirez adhérer à l'association sans recevoir les revues, entourez le refus suivant : **NON**

Si vous désirez vous abonner aux revues sans adhérer à l'association, reportez-vous à la page suivante.

N'oubliez pas de signaler à notre secrétaire tout changement d'identité ou d'adresse en cours d'année civile.

BULLETIN D'ABONNEMENT - 2010

(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

_ _

* Abonnement à 4 revues successives : 38 €

Modes de paiement :
· chèque joint à la commande à l'ordre de l'APEMu
· mandat administratif : **fournir un bon de commande**

Tout abonnement en cours d'année, jusqu'à fin septembre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros de l'année civile déjà parus.
Toute demande d'abonnement envoyée après le 30 septembre sera validée sur l'année civile suivante.
Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

COMMANDE DES ACTES

(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

_ _

* Actes du congrès de Troyes :15 €
* Actes des congrès de Sèvres et Lyon: 15 €
Modes de paiement :
· chèque joint à la commande à l'ordre de l'APEMu
· mandat administratif : **fournir un bon de commande**

*** TOTAL DE LA COMMANDE**

Abonnement	€
Actes de troyes	€
Montant total du chèque	€

Relevé d'Identité Postale
APEMu - Siège social
6 Impasse Dubet
3700 Mérignac

ETAB	GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
30041	00001	0063396P 020	03

PUBLICATIONS DE L'APEMu

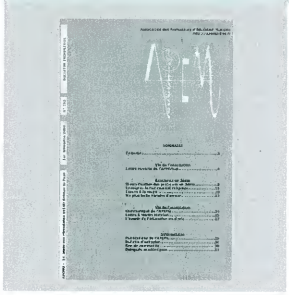

La revue APEMu
Informations concernant la discipline éducation musicale. Textes, programmes, formations, pédagogie, vie de l'association...

32 pages - publication trimestrielle
Abonnement 38 €

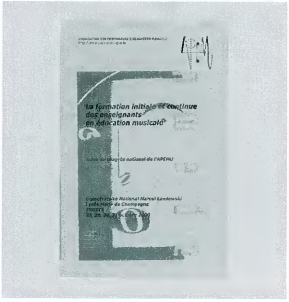

La formation initiale et continue des professeurs en éducation musicale
Actes du congrès de Troyes 2000.
Aspects théoriques et pratiques de la formation des enseignants (professeurs des écoles, du second degré); organisés en trois chapitres : état des lieux, pratiques musicales, sciences humaines.

124 pages - 15 €

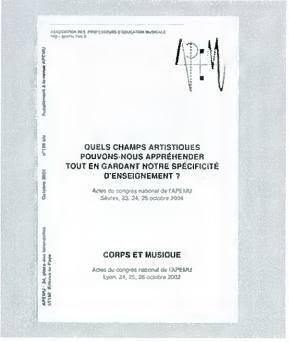

Quels champs artistiques pouvons - nous appréhender?

Actes du congrès de Sèvres 2004

Corps et musique
Actes du congrès de Lyon 2002

160 pages - 15 €

ASSEMBLEE GENERALE

Ordre du jour de l'assemblée générale

La présence de tous les membres de l'association est souhaitée

- Rapport moral de la présidente.
- Rapport financier de la trésorière.
- Adoption du budget prévisionnel.
- Renouvellement du CA (cf. modalités pratiques).
- Perspectives pour l'année scolaire 2010-2011.
- Questions diverses.
- Questions à Vincent Maestracci, Inspecteur Général.

Ordre du jour du C.A :

Le conseil, élu lors l'assemblée générale se réunira le lundi matin. Les délégués académiques ainsi que tous les membres de l'association sont les bienvenus.

- Election du nouveau bureau.
- Les perspectives 2011.
- Questions diverses.
- Congrès 2012.

Modalités pratiques

Renouvellement du C.A. : 8 postes sont vacants.

Les membres sortants sont : Mireille Chovet, Anne-Françoise Garny, Etienne Gegout, Pascale Goday-Ramos, Claude Laporte, Béatrice Larat-Belliot, Anne Lemarchand et Dominique Terry.
Les membres adhérents se portant candidats peuvent se faire connaître sur place

Candidature :
Tous les adhérents à jour de leur cotisation peuvent se porter candidat à l'élection au C.A. Il leur suffit de se déclarer sur place ou d'écrire à la présidente pour le 20 octobre 2010.

Vote :

- Par correspondance : ceux qui le désirent peuvent voter pour le rapport moral et pour le rapport financier par correspondance en envoyant le bulletin p 20 à la présidente. (Bulletin dans une enveloppe portant nom, prénom, signature).
- Par procuration : il est possible de donner une procuration à un autre adhérent ou à la présidente (p 20).

POUVOIR

Vous pouvez confier ce pouvoir

- à un membre de l'association, à jour de sa cotisation
- ou à la présidente : Yolande BARBIER, 6 impasse Dubet 33700 Mérignac.

Renvoyez cette page à l'adresse postale de l'une de ces deux personnes avant le 20 octobre 2010.

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

donne pouvoir à la personne désignée ci-dessous, membre de l'APEMu ou à la Présidente pour l'Assemblée générale de l'association à Clermont-Ferrand du 23 au 25 octobre.

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Fait à : ....., le :.....2010

Signature :

OU

BULLETIN DE VOTE par correspondance

- **Rapport moral :**

POUR – CONTRE – ABSTENTION

- **Rapport financier :**

POUR – CONTRE – ABSTENTION

LES 100 000 RAISONS POUR ADHERER A L'APEMU
...de 10 à 24...

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. » loi du 1er juillet 1901

- L'expérience des autres m'intéresse.
- Je débute dans le métier et j'ai parfois besoin de prendre du recul, de me sentir soutenu. J'apprends aussi en regardant mes collègues.
- Je déborde d'énergie et j'ai plein de choses à partager.
- J'enseigne depuis plusieurs années et je ne veux pas voir la routine s'installer.
- j'aime réfléchir à mes pratiques.
- Je ne sais pas piloter une vidéo avec asymetrix.
- Je me pose des questions sur mon métier.
- J'aime innover.
- J'ai des réponses...
- J'ai un petit passage à vide et j'ai besoin d'un coup de pouce.
- J'ai peur de la nouveauté.
- L'union fait la force.
- Je suis le seul professeur d'éducation musicale dans mon établissement et je me sens parfois un peu...seul...
- J'aimerais que mon opinion et mes idées soient relayées en haut lieu.
- J'ai envie de m'engager pour l'éducation musicale.

Si vous vous êtes reconnus dans au moins une des propositions, alors il est grand temps d'adhérer à l'APEMu. Si vous êtes déjà adhérent, pensez à renouveler votre adhésion...

Nous avons appris le décès de Philippe Hinnekens le 15 septembre dernier. Maître de conférences à l'IUFM de Saint Etienne puis dans le Nord. Excellent musicien, investi dans sa mission de formation, il a su donner les clés musicales aux professeurs des écoles stagiaires. Toutes nos pensées vont à sa famille.

PILOTER UNE VIDEO AVEC ASYMETRIX.

Si vous ne le saviez pas encore, Asymétrix peut piloter les fichiers vidéos de la même manière qu'il pilote les CD Audio ou les fichiers sons. Il a une précision à l'image près, ce qui vous permet de comparer de multiples extraits de longueurs et de tailles variables à partir d'un même et seul fichier vidéo. C'est ce qui fait sa grande force par rapport aux les autres logiciels de présentation comme Impress ou Powerpoint qui nécessitent de découper vos vidéos en autant d'extraits que vous voulez diffuser.

Les formats supportés

Le pilotage de vidéo par Asymétrix offre un potentiel de lecture très intéressant. Cependant, la vidéo doit obéir à un format compatible avec Asymétrix (voir article dans la revue n°210).
Asymétrix lit les fichiers vidéo au format *avi*, les *divx* s'ils ont été encodés avec des codecs compatibles (3.11, 4 ou 5.03) ou mieux avec le codec Xvid. Il pilote aussi les fichiers *.mov* (Quicktime). Certaines astuces permettent le déclenchement de la lecture de fichiers *.wmv*, *.mp4* ou *.vob* (DVD). Mais cela ne sera pas étudié ici.
Si votre vidéo est encodée au bon format, vous pouvez maintenant la piloter avec Asymétrix.

Piloter un fichier vidéo

C'est le même principe que pour piloter un CD Audio ou un fichier son.
Lancez le logiciel Asymétrix.

1. Déclencher une vidéo

Dessinez un objet qui va servir de déclencheur à la lecture de la vidéo en faisant apparaître la palette d'outils . Cela peut être une forme, une zone de texte, une image...

Sélectionner cet objet -> ***Effet***-> ***Liaison Média*** (ou ***Ctrl+M***)
Sous ***Actions***, sélectionner dans la liste déroulante ***Lecture vidéo numérique***

Cliquez sur ***Nouveau*** et recherchez le fichier vidéo que vous avez sauvegardé sur votre disque dur.

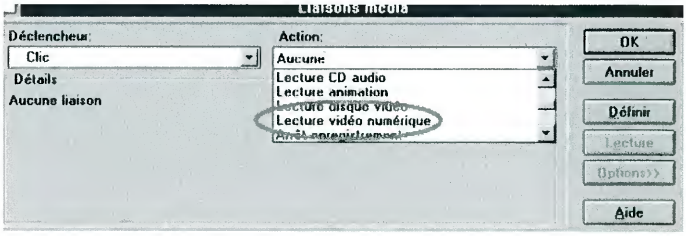

Si l'extension n'apparaît pas dans la ***Liste des fichiers de type***, tapez ***.*** dans le cadre ***Nom du fichier***

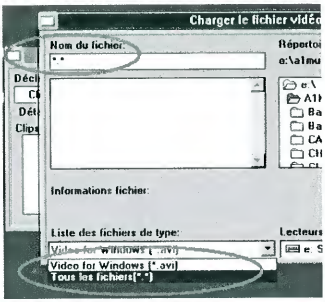

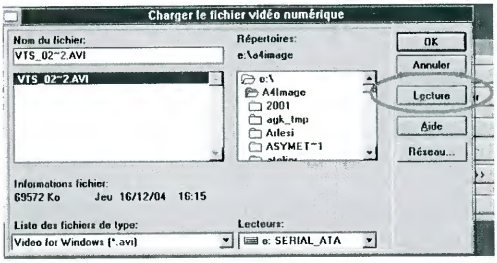

Après avoir sélectionné le fichier vidéo, validez.
Vous pouvez tester immédiatement la lecture en cliquant sur le bouton ***Lecture***

Validez.

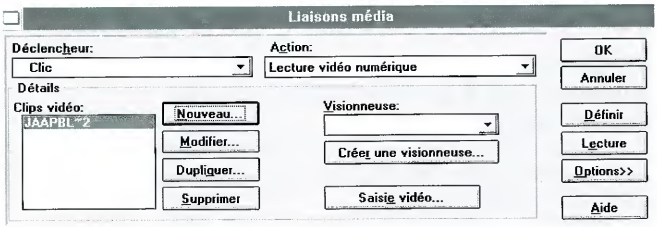

2. Comprendre la notion de Clip

De la même manière que pour les autres fichiers média, vous pouvez créer de multiples clips à partir du même fichier vidéo.
Le contrôle permet une précision à l'image près.

On appelle **Clip** les bornes de lecture d'un fichier sonore ou vidéo. On peut créer autant de clips que l'on veut pour un même fichier sans changer le fichier d'origine.

Cliquez sur ***Modifier***. Une fenêtre de contrôle du clip et du lecteur de fichier apparaît.

On distingue 3 zones :

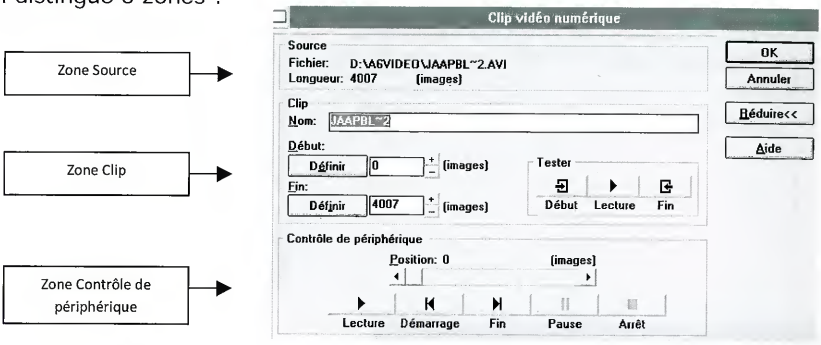

- La 1ère supérieure (zone Source) nous informe sur le nom du fichier, son emplacement et sa longueur
- La 2ème (zone Clip) correspond à l'extrait proprement dit avec une valeur de début et de fin (temps en milliseconde si c'est du son ou images si c'est de la vidéo)
- La 3ème (zone Contrôle de périphérique) est un lecteur de fichier son ou vidéo avec une bande qui donne la position au dessus (*Position*). Les boutons en bas sont les contrôles de lecture habituels.

Déterminez le début et la fin de l'extrait que vous voulez voir en ajustant les valeurs de début et de fin dans la zone Clip
Pour ce faire

Lancez la lecture. Vous voyez les valeurs de la **Position** se modifier en temps réel. Faites une Pause. La valeur de position s'est arrêtée sur une certaine valeur en millisecondes.
Il suffit de cliquer sur *Début Définir* dans la zone du clip pour que le clip commence à cet endroit précis.

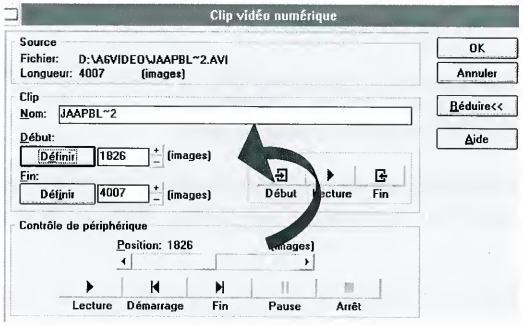

Pour régler la fin, il suffit de continuer la lecture et de faire une pause à l'endroit voulu. Remarquez la nouvelle valeur de *Position*. Cliquez sur *Fin Définir* dans la zone de clip pour définir cette position comme la fin du clip.

Validez, validez une 2ème fois.

3. Afficher la vidéo dans une visionneuse

A ce moment là, si c'est votre premier clip, Asymétrix vous invite à créer une **visionneuse**. Acceptez, cliquez sur OK. Donnez un nom si vous le souhaitez. Validez.
Vous avez à présent un cadre blanc sur votre diapositive en haut à gauche qui symbolise votre visionneuse.

Passez en projection (*touche F3*). Cliquez sur l'objet que vous avez choisi comme déclencheur. Vous voyez la vidéo apparaître en haut à gauche. Cependant, la taille de l'image ne correspond pas à la taille de la visionneuse car, par défaut, Asymétrix projette toujours l'image dans sa taille réelle.

Vous pouvez ajuster l'image à la taille de la visionneuse.

4. Ajuster la vidéo dans la visionneuse

Pour cela, sortez de la projection (*touche F3 ou Echap*). Placez la visionneuse au centre de la diapositive pour projeter au centre de l'écran.

Sélectionnez l'objet qui sert au déclenchement de la vidéo et faites -> ***Effet***-> ***Liaison Média*** (ou ***Ctrl+M***).
Dans la fenêtre du clip, cliquez sur ***Options***. Cochez *Ajuster à la visionneuse* et validez.

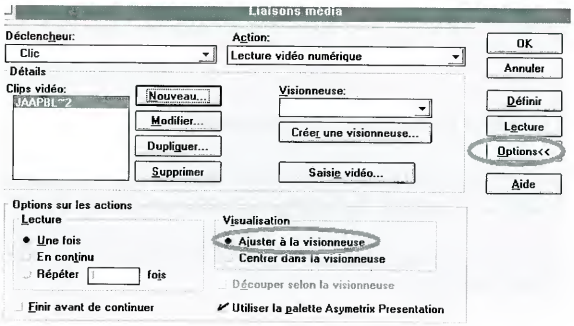

A présent, la vidéo s'ajutera aux dimensions de la visionneuse, du plein écran à la visionneuse minuscule...

Vous pouvez tester et télécharger des présentations sur le site Asymétrix.
http://www.ac-nancy-metz.fr/em/cgi-bin/Asympres/
et retrouver des conseils vidéo à la page :
http://www.ac-nancy-metz.fr/em/cgi-bin/asympres/video.asp

GEGOUT Etienne - Académie de Nancy-Metz

Les ordinateurs, plus on s'en sert moins, moins cela a de la chance de mal marcher.

Jacques Rouxel, les Shadoks et le désordinateur.

5ème – Musique métissée : un continent, l'Afrique

(Fiche séquence proposée par Yolande Barbier)

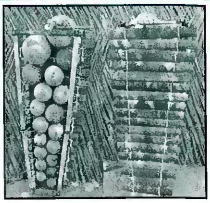

Objectifs : L'élève apprend
- à analyser simplement des musiques africaines traditionnelles de styles différents,
- à distinguer nommer différents instruments et langages associés à ces musiques
- à pratiquer chant et percussions sur deux types différents de musique africaine
- à repérer des polyrythmies, des plans sonores, jeu responsorial, à distinguer l'influence populaire africaine dans des musiques plus actuelles

Compétences

Voix et geste :
- chanter en langue traditionnelle en s'accompagnant aux percussions corporelles
- chanter en style responsorial

Style :

Chant et percussions mandingue
Musique du Maghreb
Musique =mode de vie
Musiques actuelles d'influence africaine

Timbre/espace :
- instruments
- mode de jeux
- style responsorial

Successif/simultané :
- plans sonores,
- Polyrythmies
- ostinato rythmique

Question transversale : Musique influences et métissages

Projet musical : Activité vocale
Séki likuta (chant responsorial accompagné de percussions corporelles)
Nomade (chant ambiance Maghreb accompagné d'un ostinato au derbourka)

Œuvres de référence : musique traditionnelle Afrique noire, chants accompagnés de percussions, chant pygmée avec sanza, musique du Maghreb.
Extrait dossier Afrique, Musiques du monde (Editions Fuzeau) percussions mandingues

Œuvre(s) complémentaire(s) : chansons de Rokia Traoré, de Mory Kanté, style arabisant de Shéhérazade de Rimsky Korsakoff

Histoire des Arts

Masques africains, contes africains
Poètes africains
Influence sur Picasso et cubisme « Demoiselles d'Avignon », L'orientalisme chez les peintres (Ingres)
Film *Out of Africa*

Déroulement de la séquence

séance 1 : apprentissage du refrain de Séki likuta + percus corporelles ostinato écoute instruments africains et chant responsorial, et Youssou N'Dour, 1ères impressions sur l'instrumentarium africain
séance 2 : fin de l'apprentissage Séki likuta avec percussions corporelles, un petit groupe (8) joue un ostinato rythmique au djembé différent de celui de la classe mise en place d'une polyrythmie. Ecoutes de polyrythmies d'Afrique noire au djembé, nombre de plans sonores.
séance 3 : Evaluation par groupes Chant + ostinato rythmique, écoute de yodel pygmée et chant chuchoté du Burundi, évocation des sorciers, masques totems, art africain
séance 4 : apprentissage nomade voix + percussions corporelles et ostinato derbouka, écoutes de ioulement algérien et morceau instrumental du magrheb, comparaison avec ceux d'Afrique noire écoutés précédemment
séance 5 : évaluation écrite 20mn sur les différentes notions vues pendant la séquence, chant Nomade, écoutes Rokia Traoré, Youssou N'Dour

Repères historiques et culturels

Situer le pays mandingue en Afrique
Ainsi que le Magrheb
Grands griots africains : Mamadi Keïta,Inza Diabaté
Situer Picasso, Rimsky Korsakof, Ingres, poètes africains
sur une frise historique ainsi que des interprètes plus actuels

Vocabulaire de référence

Espace : Ecriture responsoriale, ostinato rythmique, polyrythmie, entrées par accumulation.
Timbres, orchestration : balafon, senza, djembé, kora, derbouka,
Compétences associées **:**
styles : yodel pygmée, ioulement algérien, Vocalises, ornements, improvisation
Influences Afrique/musiques actuelles

Evaluation des compétences

L'élève est capable de :	1	2	3
- chanter en s'accompagnant en ostinato			
-intégrer et tenir une polyrythmie en petit groupe			
- reconnaitre et nommer des instruments africains, les repérer dans des musiques actuelles			
- identifier et caractériser deux styles de musique traditionnelle africaine			

1 : acquis — 2 : en cours d'acquisition — 3 : non acquis

LISTE DES IPR D'EDUCATION MUSICALE 2010/2011

AIX EN PROVENCE	Chantal OHANESSIAN
AMIENS	Anne-Isabelle GHETEMME
BESANCON	Jean-Marie CANIARD
BORDEAUX	Sylvie WALCZAK
CAEN	Michel SEINCE
CLERMONT-FERRAND	François DUPOUX
CRÉTEIL	Claude DESFRAY / Régine JULIEN
DIJON	Isabelle MAGNIN
GRENOBLE	Yves RAUCH
GUADELOUPE	Ghislaine BELLANCE
LILLE	Claude DIETRICH / Jean-Michel ELOIRE
LIMOGES	Michel RENAULT
LYON	Jacques FERCHAUD
MONTPELLIER	Michelle ZYLBERYNG
NANCY	Dominique TERRY
NANTES	Yves BOURDIN
NICE	Bruno STISI
ORLÉANS-TOUR	Eric MICHON
PARIS	Jeanine DELAHAYE / Pascale HERTU
POITIERS	Philippe BAZIN
REIMS	Thierry ROLANDO
RENNES	Lionel MORVEZEN
ROUEN	François VIROT
STRASBOURG	Jacques BERTHE
TOULOUSE	Sandrine PETRALI
VERSAILLES + REUNION	Laurent FICHET

ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'EDUCATION MUSICALE

Siège social : 6 impasse Dubet
33700 Mérignac
http://apemu.free.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maïté ADAM OURET, Yolande BARBIER, Catherine BAUDY, Marine BERTIER WOLFROM, Isabelle BOUGAULT, Mireille CHOVET, Etienne GEGOUT, Anne-Françoise GARNY, Pascale GODAY RAMOS, Renata HARBULOT, Martine HONORAT, Claude LAPORTE, Béatrice LARAT BELLIOT, Anne LEMARCHAND, Marie-Françoise QUINET, Fernando SEGUI, Dominique TERRY, Hélène WAGNER.

BUREAU

Présidente

Yolande BARBIER
6 impasse Dubet
33700 Mérignac
06 13 43 92 25
barbier.yoli@free.fr

Vice–président

Fernando SEGUI
24 place des Hirondelles
69140 Rillieux-la-pape
06 63 61 99 58
fernando.segui@wanadoo.fr

Vice-président

Etienne GEGOUT
18 route de Voirincourt
54280 Seichamps
03 83 21 88 21
e.gegout@ac-nancy-metz.fr

Trésorière

Pascale GODAY RAMOS
6 place de l'église
31290 Avignonet Lauragais
05 34 29 72 / 06 24 13 00 84
pascalegoday@gmail.com

Trésorière adjointe

Martine BERTIER-WOLFROM
12 rue Barral de Montferrat
38100 Grenoble
Tel/fax : 04 76 47 92 17
ma.berwol@free.fr

Secrétaire

Renata HARBULOT
4 rue du Professeur Debré
Bâtiment 3A 21000 Dijon
Renata.harbulot@orange.fr

Secrétaire-adjointe

Claude LAPORTE
10 Boulevard Léon-Malfrey
63000 Clermont Ferrand
cl.laporte@wanadoo.fr

Directrice de la publication

Anne-Claire SCEBALT
6 rue du Cerf
88000 Epinal
03 29 31 68 20
anneclaire.scebalt@gmail.com

Mise en page de la revue

imprimerie LM PRINT
3, avenue des Tilleuls
69360 St Symphorien d'Ozon
lmprint@wanadoo.fr
www.lmprint.fr
Certifiée IMPRIM'VERT depuis 2008

Aix - Marseille
Martine Honorat :
12 avenue d'Indochine 13100 Aix - en - Provence
04 42 21 35 64 *martinehonorat@wanadoo.fr*
Amiens
Sabine Dommanget :
5 rue de l'Abbé Danicourt 80260 Naours
jesab@sfr.fr
Besançon
Maïté Adam Ouret :
6 rue Nungesser et Coli 25200 Montbéliard
03 91 90 06 03 *adamouret.maite@wanadoo.fr*
Bordeaux
Catherine Baudy :
12 allée François Villon 33510 Andernos
05 56 26 25 86 *catherine.baudy@wanadoo.fr*
Caen
Patrick Leroy :
2 Allée de la Glacière Résidence Le Parc de Lébisey
14200 Hérouville Saint-Clair
pl-leroy@wanadoo.fr
Clermont - Ferrand
Claude Laporte : 10 bd Léon Malfreyt
63000 Clermont - Ferrand
cl.laporte@wanadoo.fr
Corse
Emmanuelle Mariini : Résidence l'Aiglon Bât. B
rue du Ch. Colombani 20200 Bastia
m.emmanuelle@wanadoo.fr
Créteil
Francine Brun : collège J.B. Clément
5 rue Chardavoine 93440 Dugny
06 14 61 39 67 *brunfrancine@club-internet.fr*
Dijon
Francis Harbulot :
4 rue du Professeur Debré - Bât. 3A - 21000 Dijon
03 80 41 31 40 francis.harbulot@orange.fr
Christine Vallin : Verseaux 71740 St Maurice
03 85 26 23 91 *christine.vallin@wanadoo.fr*
Grenoble
Martine Bertier-Wolfrom :
12 rue Barral de Montferrat 38100 Grenoble
tél/fax : 04 76 47 92 17 *ma.berwol@free.fr*
La Réunion
Catherine Pey :
12 chemin des Fleurs 97490 Ste Clotilde
02 62 52 58 72 *pey.cat@voila.fr*
Lille
Marie-Françoise Quinet :
32 rue Louis Delos 59700 Marq en Baroeul
Tel 03 20 31 57 66 / 06 89 81 65 16
mfquinet@dbmail.com
Limoges
En attente de nomination
Lyon
Hélène Haranger :
27 rue Anatole France 69580 Sathonay Camp
04 78 08 14 49
heleneharanger@club-internet.fr
Anne-Françoise Garny :
3 rue des joncs 01000 Bourg-en-Bresse
04 74 50 32 65 *annefgy@orange.fr*
Martinique :
En attente de nomination
Montpellier
Jean-Michel Vallot :
71 avenue Mermoz 66000 Perpignan
04 68 67 52 01
jean-michel.vallot@ac-montpellier.fr
Nancy - Metz
Hélène Wagner :
22 rue Martial Mourot 54600 Villers Les Nancy
03 83 40 83 28
helene.wagner@ac-nancy-metz.fr
Nantes
Jean-Martial Fouilloux :
33 rue Maurice Lagathu 44000 Rezé
06 77 90 04 95
jean-martial.fouilloux@wanadoo.fr
Nice
Erik De Brun :
4 rue Charles Peguy 06100 Nice
04 93 52 26 49 / 06 77 18 67 62
e.debrun@wanadoo.fr
Orléans - Tours
Julien Nay :
33 rue de Brest 37100 Tours
06 82 47 09 83 *julien.nay@wanadoo.fr*
Paris
Denis Féau :
7 rue du Dessous des berges 75013 Paris
01 43 20 24 25 *denis.feau@free.fr*
Poitiers
Brigitte Berthommé :
Mautré 79400 Azay - le - Brûlé
05 49 05 74 75
brigitteberthomme@liberty-surf.fr
Reims
En attente de nomination
Rouen
Patrice Latour :
9 rue de Neuvillette 76240 Mesnil Esnard
02 35 79 83 40 *pmlatour@hotmail.com*
Strasbourg
Monique Haug
3 rue du moulin 67600 MUSSIG
03 88 85 39 13
Toulouse
Marie-Stéphane Punsola:
11 ch Gaylar 31270 Cugnaux
05 67 74 29 72 / 06 81 90 34 10
punsolamarie@aliceadsl.fr
Goday Ramos Pascale:
6 place de l'église 31290 Avignonet Lauragais
05 34 66 23 12 / 06 24 13 00 84
pascalegoday@gmail.com
Versailles
Anne Lemarchand :
218 rue du Maréchal Foch 78410 Flins sur seine
01 30 95 78 10
guyanne.lemarchand@gmail.fr

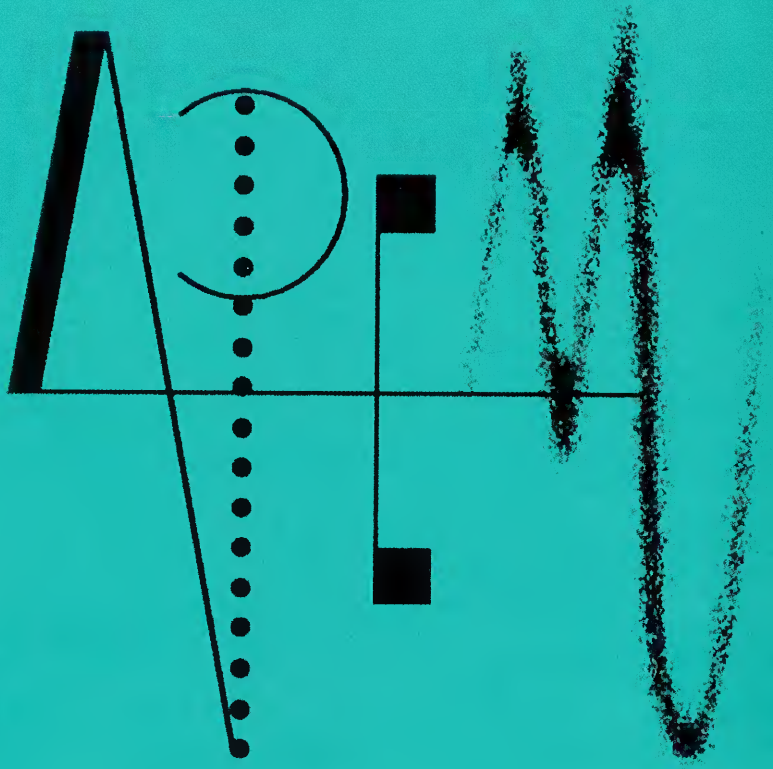

Imprimerie LM Print - Saint Symphorien d'Ozon (69)
Mise en page: Dominique Terry/Imprimerie LM PRINT
Dépôt légal : 3e trimestre - 211 - ISSN : 1265 - 3462
Abonnement : 38 € - Prix de vente au numéro : 9,50 €